(LES)

NOVVELLES DE L'AVTRE MONDE,

apportees en poſte des Champs Eliſées.

Par le bon Genie de la France.

Cette Satyre ſans reprendre
Les Conſeillers des Potentats
Eſt telle qu'on y peut apprendre
A bien gouuerner des Eſtats.

M. DC XXVI.

LIBRARY
Case
F
39
.326
1626n

48-1127

68

LES NOVVELLES DE L'AVTRE MONDE.

IE ne ſçay bonnement ſi ce fut en ſonge, en effet, ou par vn rauiſſement d'eſprit, que ie me trouuay dernierement dans les champs Eliſées ; tant y a que j'y vy, que j'y entendy, & que i'y appris les ſecrets que ie viens vous declarer icy.

Charon auoit des-ja paſſé l'Aduocat Seruin dans le ſejour des ames bien-heureuſes, & les gardes que le Roy Henry IV. tenoit au paſſage de l'autre monde ne faiſoient que de le

preſenter à Sa Majeſté, de ſorte qu'il me fut aiſé de recognoiſtre à la face riante du Roy, le contentement qu'il receuoit de reuoir, apres vne ſi longue abſence, vn de ſes meilleurs & plus anciens ſeruiteurs; le bon homme de ſon coſté ne reſſentoit pas vn moindre plaiſir en ſoy-meſme de ioüir de la preſence d'vn Prince qu'il auoit ſerui touſiours auec tant de zele & de fidelité. Si bien que verſant de ioye vn deluge de pleurs, ô mon Roy, luy diſoit-il, ie ſçay que vous deſirez ſçauoir des nouuelles de voſtre chere France (car vous en auez toujours autant de ſoin que ſi vous la gouuerniez encore) Ie vous diray doncques toutes les choſes de la meſme façon qu'elles ſe paſſent: Vous ſçauez, SIRE, que ie n'ignore pas les affaires, & qu'eſtant ſoigneux du bien de l'E-

ſtat plus que du mien propre, il ne s'eſt paſſé iamais rien dans le Royaume dont ie ne me ſois voulu eſclarcir, pour voir ſi ie pourrois y rendre quelque ſeruice au Roy voſtre fils. D'ailleurs ie me ſuis tant eſtudié toute ma vie à l'amour de la Iuſtice & de la verité, que pour rien du monde ie ne voudrois vous alleguer icy choſe qui repugnaſt tant ſoit peu à l'vne ou à l'autre. Sçachez donc, SIRE, que i'eſtois comme las de viure lors que ie quittay la France, où ie voyois à regret la proſperité de ces hypocrites que chacun recognoiſt pour les autheurs de voſtre mort déplorable, toutefois ie n'en voulu pas déloger que ie ne rendiſſe auparauant à ma patrie les deuoirs auſquels la naiſſance m'auoit obligé, & que ie ne luy donnaſſe les dernieres preuues de l'af-

fection que i'ay pour elle, ie choisi doncque le iour le plus propre à cet effect que i'eusse peu souhaitter, lors que le Roy vostre fils (desireux de refrener la fureur insupportable de sa Noblesse aheurtée par vne pernicieuse coutume à s'entrecouper la gorge) voulut presider luy-mesme dans son Parlement, pour tesmoigner à cette assemblée solemnelle le ferme dessein qu'il auoit pris de ne pardonner en façon du monde à pas vn de ceux qui au mépris de ses Edicts & de son authorité seroient tant insolens que de retomber en la mesme faute. Là, SIRE, ie fis vne harangue aussi libre que mon humeur, mais l'ardeur dont ie proferois m'échauffa tellement que ma chaleur irritée ne trouuant de nourriture assez forte dans mes veines sechées de vieillesse pour se ra-

fraichir, me fit trouuer aux yeux du Roy, de ſon Conſeil, & de tout le Parlement, vne auſſi glorieuſe fin que ie me l'eſtois ſouhaittée. La deſſus Motin las de l'écouter, ſans prendre garde qu'il parloit au Roy, l'interrompit par ces quatre vers,

Vous auiez voſtre terme atteint,
Vous eſtiez ſec comme vne tuile,
Lors qu'vne lampe n'a plus d'huile,
Son lumignon demeure eſteint.

Il n'y eut perſonne dans la compagnie qui ſe peut empeſcher de rire, tant de ſa boutade de Poëte, que de ſa raillerie de ſon quatrain, mais le Roy trauaillé de penſées bien plus importantes, apres auoir impoſé ſilence & commandé que Motin fut mis en cage pour apprendre à parler plus à propos vne autre fois, continuez, dit il, continuez Monſieur Ser-

uin, & me dites en quel eſtat eſtoient les affaires de la Valteline, du Piémont, du Palatinat, quel ordre donnoit le Conſeil du Roy mon fils à la pacification des troubles du Royaume. Pour les troubles du Royaume, repart le bon-homme, ils s'en alloient aſſoupis lors que ie dis Adieu à la France, le Roy voſtre fils donnoit la paix aux Huguenots, & ie croy que rien n'en pouuoit empeſcher la concluſion, ſi d'auanture les Ieſuites par leurs artifices n'y ont apporté des obſtacles: car reſerué ces brouïllons & leurs ſuppoſts, il n'y a perſonne qui ne ſouhaitte auec paſſion le repos de l'Eſtat.

Pour les affaires de la Valteline, du Palatinat & du Piémont, ie croy que elles ne s'auancent gueres, parce que la ligue dont on veut faire chef le

Roy

Roy voſtre fils n'eſt pas encore concluë, & que le ſainct Pere trauaille tant qu'il peut à la paix vniuerſelle de toute la Chreſtienté. A la paix, va dire le Roy ſecoüant la teſte deux ou trois fois, ventre ſainct gris cela ne me plaiſt pas, vne bonne guerre vaut touſiours mieux qu'vne paix fourrée, & ie ne croy pas que l'on en puiſſe iamais faire auec les Eſpagnols. Pour la guerre, repart Seruin, vous ſçauez, SIRE, que ie n'y ſuis guere entendu, parce que ie ſuis homme de plume, mais s'il plaiſt à voſtre Majeſté d'en demander quelque choſe à Monſieur de Praſlin que voila, il vous en pourra dire plus de particularitez que non pas moy, parce qu'il eſt homme d'épée. Le Mareſchal s'excuſant, SIRE, dit-il, ie ſuis party de France premier que luy, & ſi ie ne me ſouciois gueres

de nouuelles, eſtant ſi fort affligé des faux blâmes que l'on m'imputoit que i'en ſuis mort de regret, quoy que le Roy voſtre fils receuſt mes excuſes, que la Royne ſa mere ne vouluſt rien croire des crimes qu'on me mettoit ſus, & que le Conſeil recognuſt tres-bien que c'eſtoit des charitez que l'on me preſtoit, mes actions paſſées ont toujours eſté ſi pures & ſi nettes que les cerueaux bien raſſis n'ont iamais douté de ma fidelité, mais quoy les araignées s'attachent d'ordinaire aux plus belles fleurs, & ie ne ſuis pas le ſeul qui de mon temps me ſuis veu noircy de pareilles calomnies. Quels faux bruits n'a-ton pas faict courir de monſieur le Conneſtable touchant l'affaire de Gennes? & du Marquis de Cœuvre touchant le fort de Riua? ma conſolation eſt que la verité ſe trou-

ue toujours plus forte que le menſonge, mais afin que vous n'ayez point ſujet de vous plaindre de moy, ie vous diray des affaires le ſentiment que i'en ay. Les Eſpagnols, comme ceux qui recognoiſſent tres-bien l'auantage que les François peuuent auoir ſur eux par les armes, ſeront tout ce qui leur ſera poſſible pour auoir la paix, qui ne leur peut eſtre que grandement auantageuſe, veu les mauuais termes où ils s'en vont reduits ſi la guerre s'échauffe vne fois contr'eux, toutefois le Conſeil eſt auiourd'huy compoſé de ſi bonnes teſtes que malaiſément ſe laiſſera-t'il ſurprendre, Monſieur le Cardinal de Richelieu eſt trop ſoigneux du bien du Royaume, de l'honneur du Roy voſtre fils, & de ſa propre reputation pour acheuer mal vne affaire ſi bien commen-

cee; i'en ay ouy dire tant plein de bien aux bons François, interrompit le Roy, les Cabaliſtes ſeuls s'en plaignét étrangement, c'eſt vne marque de ſa preud'hommie acheua le ſieur Deſcares, parce que les traiſtres qu'ils ſont ne trouuent iamais perſonne à leur fantaſie s'il n'eſt de leur bande. Il faut auoüer, aioûta le Mareſchal de Bouïllon, que c'eſt vn tres-habile homme, toutefois ie trouue vn peu trop de lenteur en ſes deſſeins; il eſt vray vint à dire le Preſident de Tou: Car, *priuſquam incipias conſulto & vbi conſulueris mature facto opus eſt.* Alors le Cardinal du Perron prenant la parole dit qu'il n'y en auoit point de plus empeſchez dans le Nauire que ceux qui en tenoient le gouuernail. Mais Sigongne impatient d'en dire ſon auis ſe hauſſant ſur ſes ergots pour eſtre

mieux apperceu vint prononcer ce quatrain tout haut par dessus leurs épaules,

Ie sçay d'vn Demon familier,
Qu'il y a toujours guerre oblique
Entre l'vtilité publique
Et l'interest particulier.

Il n'y en eut guere qui prissent en bonne part cette liberté, le Mareschal d'Ancre, le Connestable de Luine, le Chancelier de Syllery, & le Garde des Seaux du Vair tous d'vn accord declarent qu'il en falloit faire punition, & monsieur de Boüillon qui auoit ajusté son auis sur celuy des autres, requeroit que monsieur Seruin donnast ses conclusions là dessus, lors que le Marquis de la Varenne vint auertir le Roy de l'arriuée du pere Cotton; le Conseil fut troublé de cette nouuelle inopinée, & craignant qu'il ne

vint inquieter le repos des champs Elysées ou semer quelque diuision parmy les esprits bien-heureux, deputa Seruin & Des-Cures pour l'empescher de passer outre, dont le pauure Sigongne fut le plus content du monde, comme celuy qui s'attendoit d'auoir la teste bien lauee; ce qui fut cause que se voyant échappé du peril qu'il venoit de courir, il composa ce Sonnet sur sa deliurance:

AVX IESVITES.

Bastarde engeance des Espagnes,
Ie vous rens graces des bien-faits
Que ie reçoy de vos forfaits,
Dans ces tenebreuses campagnes.

Que le Roy las des maux souffers,
Chasse quant & vous de la terre
La peste, la faim, & la guerre,
Pour l'eneoyer dans nos Enfers.

Venez maudites sauterelles
De vos detestables querelles
Perdre l'Empire de Pluton;
Quoy que vous faciez ne m'importe,
Si chacune de vous m'apporte
Autant d'heur que Pere Cotton.

Mais Seruin & Des-Cures pour s'a quitter de leur charge furent receuoir le Prouincial, de qui le passager Charon faisoit d'étranges plaintes, touchant la peine qu'il auoit euë à le passer, & le danger qu'auoit couru sa nacelle d'estre enfondrée dans les bourbis de l'Acheron; ce qui fit incontinent coniecturer à Des-Cures qu'il estoit chargé de quelques pacquets d'importance: on fit donc commandement à ceux qui l'amenoient de le foüiller, mais iamais on n'euſt trouué sur luy ce qu'on y cherchoit, si vn quidam de la troupe ne se fust auisé

de luy regarder ſous la langue où ſe rencontrerent toutes ſes dépeſches, qui portoient le deſir ardent qu'auoient les Reuerends Peres de la compagnie de Ieſus épandus ſur la face de la Terre, d'entretenir vne correſpondance auec ceux du meſme ordre ramaſſé dans les champs Elyſées, afin d'auiſer tous enſemble s'il ſe pourroit trouuer quelque moyen de radouber en France les affaires de la Societé qui s'y en alloient fort decouſuës. Au bas deſdites lettres ſe liſoit en chiffres Eſpagnol, Que la drogue du Catholicon eſtoit tout à fait éuentée, & que ſi l'on n'en inuentoit vne nouuelle, la Caballe couroit riſque de perdre toutes ſes intelligences. Quoy veu & conſideré Seruin luy demande qui auoit peu mouuoir vn eſprit broüillon comme le ſien à venir troubler la tran-

tranquillité des bien-heureux, à quoy pere Cotton fit réponce qu'il ne pouuoit moins faire que d'aller où le deſtin le conduiſoit, & qu'ayant eſté chaſſé du monde par la ſurpriſe d'vne mort ſubite, il auoit apris des nouuelles toutes fraiſches qu'il venoit aporter au Roy. On l'amena donques à S. M. laquelle apprit de luy pour tout potage, que la paix eſtoit arreſtée entre le Roy ſon fils & le Roy d'Eſpagne touchant la Valteline, à la charge que chacun des deux Roys remettroit entre les mains des Griſons les places tenues de part & d'autre. On l'interrogea fort ſur l'occaſion de ſa mort ſi precipitée, mais on ne ſçeut iamais rien tirer de luy, iuſqu'à tant que Berthelot, qui ſans faire ſemblant de rien l'auoit conſideré depuis les pieds iuſqu'à la teſte, auiſa ſon Epi-

taphe que Theophile luy auoit attachée au dos en passant de Calais à Douure, ce qui luy fit dire assez haut à toute l'assistãce, vous perdez temps, Messieurs, d'interroger ce matois, qui trouuera mille échappatoires sur chacune des demandes que vous luy ferez; Ie trouue plus à propos de lire l'Epitaphe que voila conché par écrit au derriere de sa robe, parce que s'il est bien faict vous y verrez les causes & les circonstances de sa mort; tout le monde presta l'oreille à ce discours, qui fut cause que l'écriteau pris par Des-Cures fut leu tout haut par le Cardinal du Perron.

LE POETE.

Cotton n'a peu trouuer d'auis plus salutaire
Pour se déueloper des rets du Parlement

Que de finir ſes jours d'vne mort volon-
taire
De crainte de mourir plus criminellement.

LE PASSANT.

Toy Demon qui jadis liſois dans ſa
nature
S'il eſtoit plus ou moins timide que trom-
peur
De grace conte moy ſa cruelle auanture
Et me dy s'il eſt mort de fineſſe ou de peur.

LE DEMON.

Paſſant ie ne ſçaurois contenter ton
enuie,
Rongé que ie me ſens du ſoucy qui te
mord,
Il ne mit que la France en trouble par ſa
vie,
Mais il met tout le monde en peine par
ſa mort.

Chacun ſe douta bien incontinent qu'il y auoit du mal entendu aux af-

faites de la Societé ; mais Berthelot pour acheuer la raillerie ajouſta ſur la mort du Pere Cotton ce couplet cy aux precedens.

En quelque lieu du monde où noſtre gazette aille,
Je veux luy faire dire en maniere d'ébat;
Que le Pere Cotton craignoit tant la bataille,
Qu'il ayma mieux mourir que de rendre combat,

La concluſion fut que l'on donna des gardes au Pere Cotton de peur que par quelque remuë meſnage il ne fiſt ceſſer la bonne intelligence de l'autre monde, & le Roy deſireux de remettre l'Eſtat du Roy ſon fils en ſon ancienne ſplendeur, fit aſſembler le Conſeil pour auiſer aux affaires les plus neceſſaires. Le Mareſchal d'Ancre & le Conneſtable de Luyne quoy

qu'en perpetuelle conteſte s'y preſenterent des premiers, mais le Roy les fit jetter ſur le champ hors du Conſeil, parce que ces potirõs qui auoient mis toute la France ſans deſſus deſſous en vne nuict qu'on les auoit veu croiſtre, eſtoient baſtans d'en faire de meſme aux champs Elyſées s'ils eſtoient vne fois admis aux affaires. Tous les vieux ſeruiteurs de Henry le Grand y furent receus à bras ouuerts, leſquels apres vne longue conſultation donnerent en fin leur auis l'vn apres l'autre, chacun ſelon ſon iugement. Le Preſident de Thou demanda qu'on reformaſt la Iuſtice & que l'on fiſt punition exemplaire des voleries des Financiers. Le Chancelier de Syllery & le ſieur de Villeroy parlerent pour la Paix: Seruin fut d'auis qu'on déchargeaſt le peuple d'vne partie des

Tailles & qu'on fist vuider le Royaume aux Iesuites. Des-Cures remontra de quelle ingratitude ils auoient vsé vers luy, apres que par sa faueur ils s'estoient veus establis dans Orleans malgré tous les habitans ; mais du Vair entreprit leur defence & protesta de leur fidelité, suiuy du Marquis de la Varenne qui contrariant fort & ferme aux conclusions de Seruin, se vanta de les auoir si bien affermis dãs l'Estat qu'ils ruyneroient plustost la France de fond en comble que de s'en laisser chasser aussi honteusemẽt que du temps de la Piramide. Monsieur du Maine asseura qu'encore que les Huguenots l'eussent tué deuãt Montauban puis que c'estoit le bien de l'Estat de les laisser en paix, il leur pardonnoit sa mort de bon cœur, il donnoit sa voix à la guerre étrangere. Le

Preſident Ianin confeſſa qu'il n'y auoit perſonne ſi propre au gouuernement des Finances que le Duc de Sully, & que ſi on ne luy rendoit la Surintendance les coffres ne ſeroient jamais pleins. Le Mareſchal d'Aumõt iurãt vn Mes-Dieu, maintint haut & clair qu'il falloit declarer guerre ouuerte à l'Eſpagnol tant par mer que par terre, & ſe ſaiſir des Païs bas par droit de bien ſeance, comme le Roy Catholique auoit faict de la Nauarre. Le Comte de Soiſſons ſouſtint l'independance de la Couronne, & le Cardinal du Perron les Priuileges de l'Egliſe Gallicane. La Nouë, bras de fer, ſe plaignit de ce que les plus importantes charges ſe vendoient au plus offrant & dernier encheriſſeur, de ce qu'on mépriſoit l'ancienne Nobleſſe, & de ce qu'on ne puniſſoit pas les duels

rigoureuſement. Monſieur de Bouillon remontra qu'il ne falloit pas laiſſer cõſumer l'armée du Roy de Dannemark, ny abandonner les alliez de cette Couronne, & que l'on ne deuoit rien entreprendre contre l'Eſpagnol que le Roy de Boëme ſon neueu ne fuſt rétably dans le Palatinat, & remis en poſſeſſion de la dignité de premier Electeur. En fin tous ces auis ayans eſté lõg temps debattus de part & d'autre, le Roy arreſta (la paix miſe arriere) que l'on donneroit ſecours aux alliez, que la Ligue ſeroit conclue & ſignée, & que ſans s'arreſter à la reformation de la Iuſtice, des Finances, & des Tailles, parce que les affaires étrangeres preſſoient trop, on jetteroit vers la fin du Printẽps vne armée de vingt & cinq ou trente mil hommes ſur l'Allemagne. Que l'on mettroit ordre

auſſi

aussi de conseruer les droits de la Couronne & de l'Eglise Gallicane : Que pour les duels on feroit du mieux qu'il seroit possible pour en estouffer la coustume. On alloit dépescher vn Courrier pour porter en diligence cet auis à Louys le Iuste, lors que le Cardinal du Perron tout échauffé vint remonstrer qu'il estoit besoin de faire vn Patriarche en France comme autrefois à Constantinople, & que c'estoit vne honte de souffrir que pas vn des Cardinaux François ne fust admis au sainct Siege: Pour toute réponce on luy dit qu'il s'estoit auisé trop tard. Le Maréchal de Biron plein de fougue maugreant de ce qu'on ne declaroit pas la guerre à l'Espagnol, forcenoit contre son destin qui ne luy permettoit pas de retourner au monde pour se vanger de l'affront que ce

demy-More luy auoit fait receuoir. Le Duc de Bouillõ s'efforçoit de l'appaiſer luy faiſant toucher au doit que les affaires defendoient de pareilles entrepriſes. Mais le bon-homme Seruin hauſſant ſa voix toute caſſe de vieilleſſe & s'adreſſant au Roy, SIRE, dit-il, quand ie me deurois ſacrifier encore vne fois pour le Public à force de haranguer, ſi ne ſçaurois-je ſouffrir que cette canaille Hypocrite & Cabaliſte qui a tant donné de tours de reins à la France, & qui vous a fait aſſaſſiner malheureuſement, demeure impunie des crimes execrables qu'elle a commis à la honte & ignominie perpetuelle de noſtre nation, ordonnez donc, SIRE, qu'à tout le moins on les banniſſe, ſi d'auanture vous ne voulez en prendre la vengeance toute entiere. Le Roy meu de ſes raiſons

(quoyqu'il euſt oublié par vn excés de clemence les injures paſſées) fit ajouſter aux articles du bien de l'Eſtat, Que ſi les Ieſuites continuoyent à faire les mauuais garçons on euſt à les traitter à la Venitienne. Le Pere Cotton, ces parolles ouyes, tempeſtant contre ſa couſtume & demandant audience, proteſta qu'on faiſoit tort à ceux de ſon ordre de les mener de la ſorte, & le Marquis de la Varenne intercedoit des-ja pour luy, requerant qu'il fuſt ouy en ſes defenſes, quand le Roy tout en colere luy fit cette réponce: Contentez-vous la Varenne du mal que vous auez faict à la France & à moy tout le premier, par le rétabliſſement de cette vipere dans mon Royaume, & ne venez plus m'aprocher, ce Cotton empoiſonneur dis-je, empoiſonné, ſi vous ne voulez encou-

rir mon indignation & receuoir mesme chastiment que luy. Alors poursuiuant la pointe de son iuste courroux, il commanda que l'on chassast sur le champ toute ceste racaille écroüellée du sejour des ames mieux fauorisées, n'estant pas raisonnable que l'Esprit de Diuision qui depuis cent ans ou enuiron n'auoit fait autre choses que troubler la Chrestienté, iouïst du bon-heur de la tranquillité. Le Conseil approuua la volonté du Roy, & donna charge à Haute-fontaine, & à Des-cures de l'executer, qui firét tous leurs efforts de s'en bien aquiter. Tout le monde s'en resioüissoit dans le Paradis sousterrain, & ne restoit, pour rendre ceste ioye accomplie, que d'en faire la terre participante. La difficulté fut de trouuer vn Courrier pour porter à la France tant

de bonnes nouuelles: car bien que Maistre Guillaume s'offrist d'executer promptement ceste charge, on la iugea trop pesante pour ses espaules. Regnier demanda ceste commission, mais on le trouua trop Satyrique. Rapin comme bon François se ressouuenant de son ancien Catholicon, s'en estoit chargé, mais sa destinée l'empescha d'effectuer son entreprise. Moy qui de bonne fortune auois esté là conduit par le bon Genie de la France, & qui ne demandois pas mieux que de reuoir la douce clarté, fis en sorte que donna ce message à faire. Le Roy me voulut voir auant mon partement, & me dit de sa propre bouche ces douces parolles. Ne manque pas mon enfant, de publier dans la France les secrets que tu viens de voir, d'oüir, & d'apprendre, & fay

ſçauoir au Roy mon Fils, de quelle façon i'ay traitté les ennemis domeſtiques de ſon Eſtat icy bas, à fin qu'il leur en face de meſme. Ie luy rendis graces de l'honneur qu'il me faiſoit de me iuger digne d'vn Ambaſſade tant important, & luy promis de m'en acquiter auec autant de diligence que de fidelité. Ie pris doncques le le chemin de m'en retourner ſous la conduite du bon Genie de l'Eſtat qui m'auoit amené dans ces demeures biẽ fortunées, Mais le Marquis de la Varenne feignant de me reconduire, me conjura tres-affectueuſement de dire de ſa part aux Peres Ieſuites, Qu'ils priſſent garde a ne pas irriter le Roy contre eux, & que ſans ſe meſler plus long temps des affaires qui paſſoient leur portée, ils ſe contentaſſent de viure riches & paiſibles dans le meilleur

& le plus doux païs de l'Europe. Que c'eſtoit a eux d'y penſer deſormais a bon eſcient, puis qu'à faute de ce faire ils ſe deuoient aſſeurer d'eſtre perdus. Ie luy donnay parolle de leur porter cét aduis, ce que ie me mis en deuoir de faire dés que ie fus de retour au Monde. Voicy les effets de toutes les promeſſes que ie fis aux champs Elyſées, ſi le publiq y trouue du contentement, cela m'obligera de faire encore mieux à l'aduenir. Adieu.

Pour bannir la ſeuerité
De cette maniere d'écrire,
I'aſſaiſonne la verité
De mots & de contes pour rire.